



# LE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION À L'ACTION

AGIR EN AMONT CONGRÈS PROVINCIAL SUR LA GESTION DES INONDATIONS  
1 FÉVRIER 2018



Communauté métropolitaine  
de Montréal

CÉDRIC MARCEAU, CHEF DE PROJET GÉOMATIQUE ET INFORMATIQUE

# LA COMMUNAUTÉ

CRÉÉE EN

**2001**

Par le gouvernement du Québec

HABITANTS EN 2016

**3,9 millions**

soit près de 50 % de la population du Québec

BUDGET 2017

**120 M\$**

EMPLOIS EN 2016

**2,07 millions**

soit 50 % des emplois du Québec

**82**



MUNICIPALITÉS  
ET

**14** MRC

SUPERFICIE TOTALE

**4 360 km<sup>2</sup>**

dont 522 km<sup>2</sup> de surfaces  
aquatiques et 2 205 km<sup>2</sup>  
de terres agricoles  
protégées



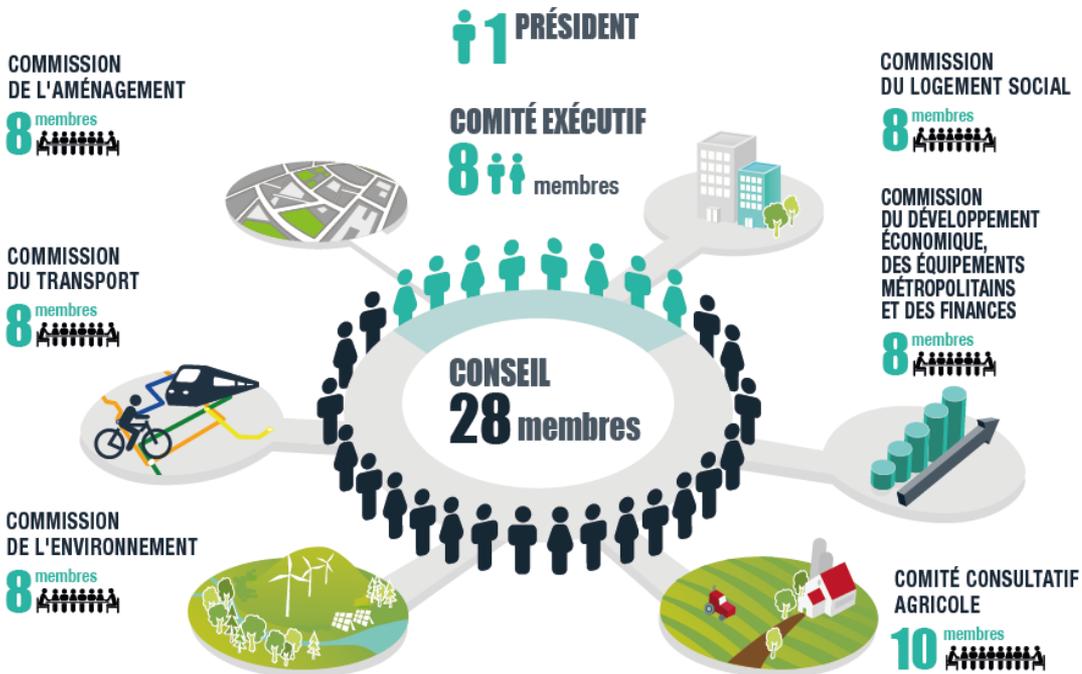
# LA COMMUNAUTÉ

## MISSION : PLANIFIER, COORDONNER ET FINANCER

### NOS COMPÉTENCES

-  Aménagement du territoire
-  Transport
-  Environnement
-  Développement économique
-  Logement social
-  Équipements métropolitains

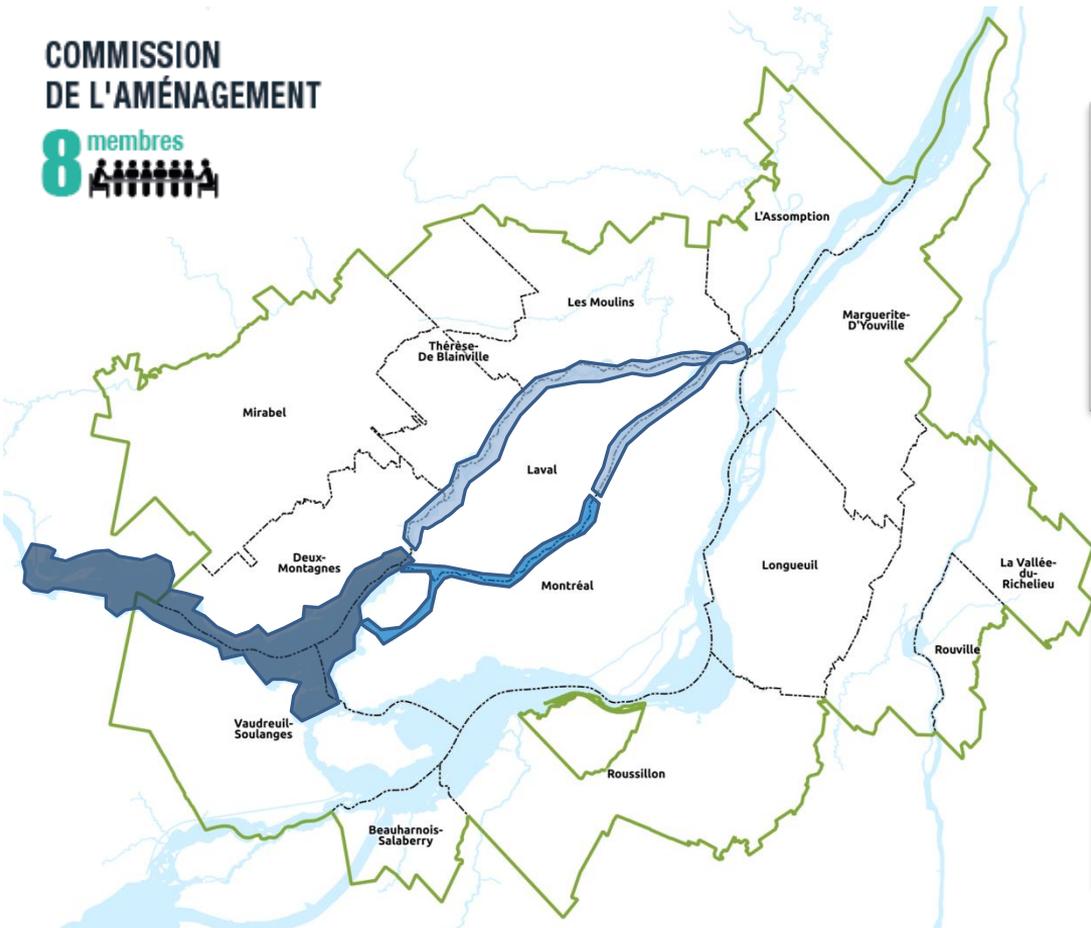
### NOS INSTANCES



# DE LA PLANIFICATION À L'ACTION

COMMISSION  
DE L'AMÉNAGEMENT

8 membres  

## Inondations 2017



## Mandat

### Portrait des inondations printanières 2017 sur le territoire de la Communauté

**Volet 1\*** : Faire état des données, les comparer aux cotes de crues en vigueur et proposer les ajustements;

**Volet 2\*** : Dresser un portrait du cadre légal et des règles en matière d'aménagement et de développement du territoire;

**Volet 3** : *En cours de réalisation, à venir d'ici juin 2018. Formuler des recommandations relativement à l'adaptation des outils d'aménagement et de développement du territoire ainsi que les règles applicables en matière de construction et de reconstruction d'infrastructures en plaine inondable.*

*\* Il est important d'entreprendre des actions pour assurer une gestion optimale des risques d'inondation. La Communauté métropolitaine de Montréal présente des solutions pour l'archipel !*



# VISION 2025



**Vision**  
**Constats**  
**Recommandations**  
**Actions**

## Pour mettre en œuvre notre... Vision 2025:

Un archipel protégé, résilient et accessible à la population du Grand Montréal dans une perspective durable.

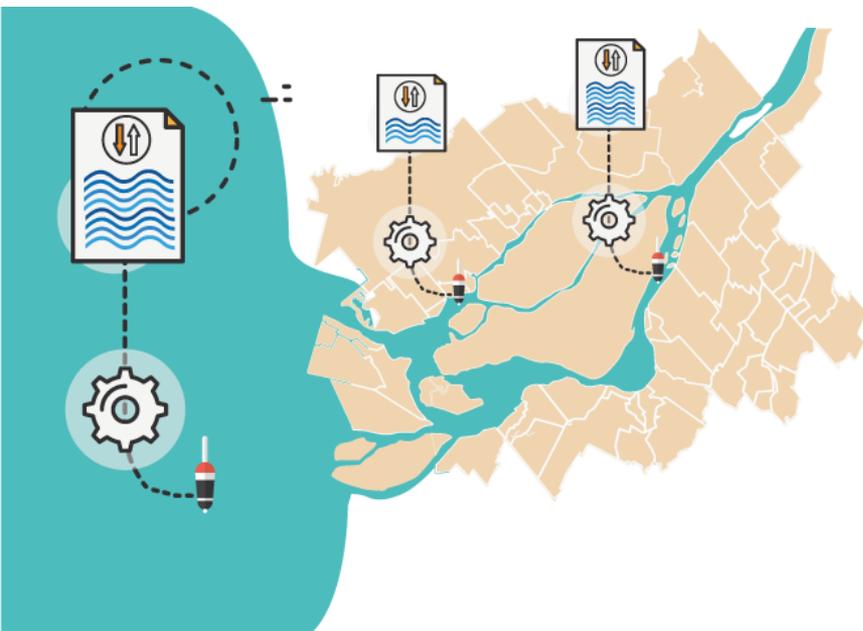


### 3 axes :

- **Un archipel protégé** : La protection des différents éléments de l'écosystème : population, bien public, milieux naturels et cadre bâti. La prévention des impacts par des mesures opérationnelles et coordonnées
- **Un archipel résilient** : Une approche concertée pour la réduction des vulnérabilités par des actions planifiées en tenant compte des changements climatiques
- **Un archipel accessible** : Redonner à la population l'accès aux berges et à l'eau. Rendre disponibles les informations par des outils conviviaux et par des données ouvertes.



## Pour y réfléchir... les constats

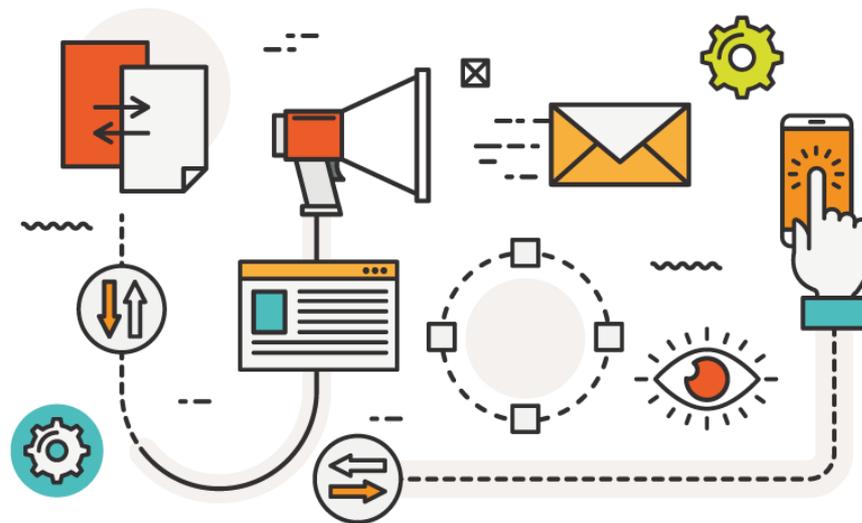


- **Des écarts importants entre les niveaux de crues réels et théoriques.** Méthodologie utilisée pour établir les récurrences ne tient pas compte de la gestion des ouvrages de retenue (ex. : barrage);
- **L'implication du gouvernement a diminué** progressivement. Dissolution du CEHQ;
- **Aucun outil opérationnel de cartographie et d'analyse du risque;**
- La technologie d'aujourd'hui permet la modélisation et la **cartographie en temps réel;**
- Les études hydrauliques et de révision de cotes de crue sont réalisées séparément pour chaque cours d'eau;

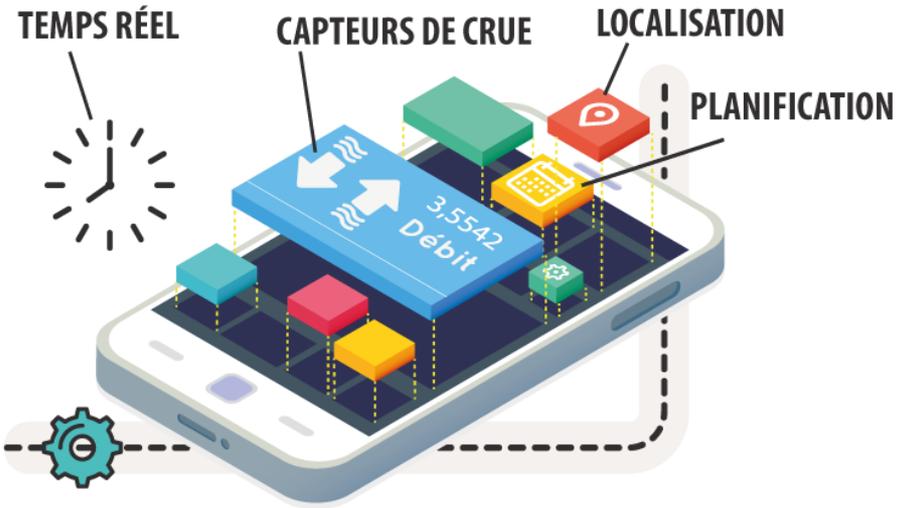


## Pour concrétiser... un plan d'action:

- **Mettre sur pied un comité de coordination (CCGRI)** à l'échelle métropolitaine
- **Élaborer une méthodologie commune** pour identifier les zones d'inondation;
- Effectuer les analyses nécessaires en vue **d'améliorer la cohésion des interventions** en matière de sécurité civile (ex. : gestion des barrages);
- **Développer une méthodologie opérationnelle** pour la cartographie dynamique des risques;
- Demander au gouvernement de **rétablir le CEHQ**;
- Demander au gouvernement de mettre en place un **programme d'aide financière à la réalisation d'infrastructures ponctuelles** de retenue des eaux en cas d'inondations.



## Pour y arriver... les recommandations :



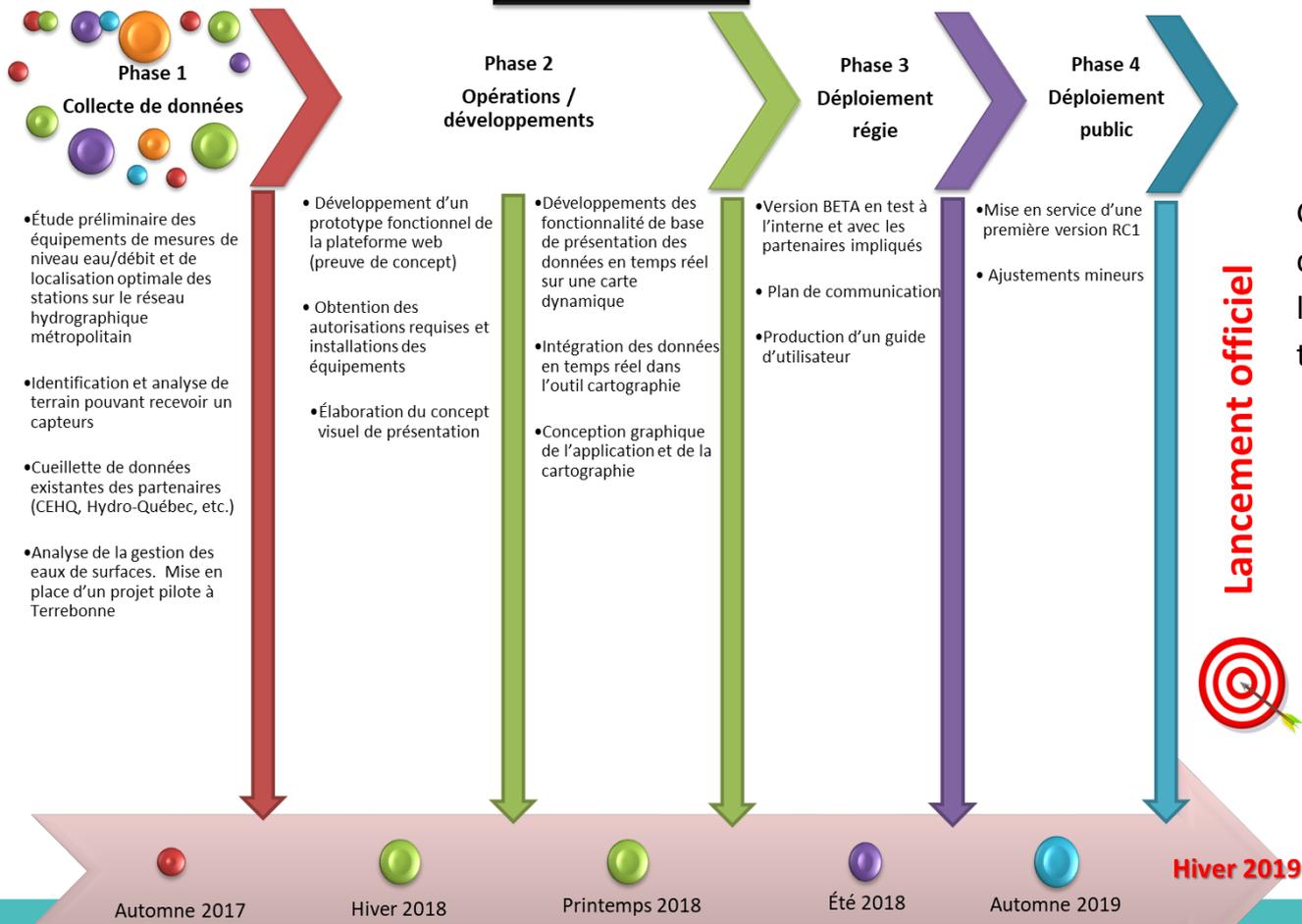
- **Harmoniser**, à l'échelle de l'archipel, les outils et techniques pour déterminer les cotes de crues;
- **Définir des mécanismes de coordination**, de collaboration et de communication entre les acteurs;
- Permettre aux municipalités de procéder à court terme à **des interventions ponctuelles de retenue d'eau à faible impact environnemental** et en respect de la PPRPLPI;
- **Procéder à une gestion active des débits par une cartographie dynamique** modélisant le niveau de risque d'inondation en temps réel.



Volet 1 : Faire état des données et les comparer...

Volet 2 : Dresser un portrait du cadre légal et des règles...

### Échéancier de réalisation



## Outil d'aide à la décision

Gestion active des débits par une cartographie dynamique modélisant le niveau de risque d'inondation en temps réel







**CMM.QC.CA**

